

Les 11 commandements

CHARTE QUALITÉ DU PRO DE CONFIANCE LMDB

À travers ces commandements, le professionnel s'engage dans une démarche qualité sérieuse.

- 1/** Tes rendez-vous, tes engagements et ta parole, toujours tu respecteras.
- 2/** À tout mettre en oeuvre pour la bonne réalisation des projets, tu t'engageras.
- 3/** À réaliser devis, avenants, factures et documents réglementaires, tu t'appliqueras.
- 4/** À faire preuve de transparence sur d'éventuels aléas tout au long du chantier, tu t'engageras.
- 5/** De trouver toujours les meilleures solutions aux aléas, toujours tu t'assureras.
- 6/** La sécurité au travail, tu respecteras, et un chantier propre, tu garderas.
- 7/** Du service après-vente et des éventuelles réclamations clients, tu t'occuperas.
- 8/** Qualité, délais et budget, tu respecteras.
- 9/** À travailler de manière éthique et morale, tu t'engageras.
- 10/** Des ouvrages dans les règles de l'art, tu réaliseras.
- 11/** Le sourire toujours, tu garderas !

Je soussigné.e , confirme être en accord avec les commandements ci-dessus et m'engage à les respecter.

Date et signature :